

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 9

Artikel: Condoléances
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 3 mars 1917 : Mars (Louis Monnet). — La neige verte (V. F.). — Condoléances. — Canon et son valet. (Marc à Louis). — Echos d'outre-Jura (Charles Bouchu). — M. Tic-Toc (J. M.). — Le 1^{er} dimanche de mars. — Les remèdes, au temps jadis. — Hambourg à six heures du matin (Victor Tissot). — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (A suivre.)

MARS

JEUNES gens, de l'hiver quittez les habitudes,
Abandonnez le coin du feu,
La pantoufle brodée et les livres d'études,
Fermez votre table de jeu.

Voyez, le doux printemps sourit et vous appelle,
Les petits oiseaux sont à nous ;
Le beau soleil de mars de ses feux étincelle ;
A ses rayons égayez-vous.

Car un appartement devient trop monotone
Lorsque l'hiver finit son cours,
Et qu'au bord du sentier la pervenche frissonne
Au souffle enivrant des beaux jours.

Pendez au clou du mur votre robe de chambre,
Dans les prés verdoyants, tout joyeux allez donc ;
Laissez la grosse écume avec son tuyau d'ambire,
Allumez un cigare et prenez votre jonc.

Et puis, c'est au printemps, dans la saison nouvelle,
Que notre cœur renaît de tendres sentiments ;
Chaque petite fleur en secret nous rappelle
Du printemps écoulé quelques biens doux moments.

Jeunes gens, allez donc courir dans les prairies,
Voyez, l'air est si pur et le ciel est si bleu ;
Dans les sentiers riant portez vos rêveries,
Allez, tout vous invite et vous parle de Dieu !
Lausanne, mars 1859. LOUIS MONNET.

Déposition. — Au tribunal, une cuisinière
est appelée à titre de témoin pour une affaire
dans laquelle ses maîtres sont compromis.

— Eh ! bien, voyons, dites-nous ce que vous
savez ? questionne le président.
— Faire la cuisine, Mossieu. — G. B.

La neige verte.

Il neigeait. A travers les fenêtres de la petite
auberge campagnarde, un Joratais considérait
la chute oblique des flocons chassés par la bise :
— Oué, c'est bien joli, cette neige. Dommage
qu'elle soit tout du long blanche. A la fin, ça
ennuie.

— Tu la voudrais peut-être rose ? fit son vis-à-vis, ou bien bleue, ou encore verte comme l'herbe des prés ?

— Verte, oué, ça n'irait pas tant mal ; et puis ça repose l'œil, le vert.

— Oué, mais, Sami, pense-te voir ce qu'il faudrait être leste pour les passer à mesure en couleur, les flocons !

— Bien sûr qu'il faudrait être un tout malin ; mais pas de bien plus malin tout de même que ce gaillard qui vernissait les éclairs pendant que son camarade ramassait les tonnerres.

L'autre en eut le bec cloué. V. F.

Condoléances.

« ... Ce sont, a dit un chroniqueur, des lettres banales de gens qui se targuent d'être des amis et qui, par stricte observation des usages mondains, tout simplement, expriment au marquis et à la marquise de Croix-Luc la part qu'ils prennent au malheur qui les a frappés.

» La part qu'ils prennent ? ?

» Cela ne les empêche pas, le soir, d'aller au spectacle, au bal, de rire et de s'amuser sans que le souvenir du ménage en pleurs, devant un berceau vide, jette un instant une ombre sur leurs plaisirs.

» ... Ainsi est fait le monde. Compatir à la peine des autres, c'est envoyer quelques lignes de condoléances, selon les règles établies, comme on s'acquitte d'une corvée. C'est cela, et pas autre chose... »

CANON ET SON VALET

ON l'appelève Canon et Canon lài restève.
L'étai soiffeu quemet on dragon, bèvesai dâi canon¹ quemet on ovrâ de la coumouna, mâ portève lo vin quemet on conseil-ler. Se l'avâi età sordâ et que l'ausse faliu modâ po lè terrau (lè *tranchées*, quemet laudiant) l'arâi prau su mî amâ bâire on canon que d'ein preindre ion âi z'Allemand. Dein ti lè cas, vo d'âro que bèvessâi fermo et qu'on vayâi pas so-veint quand l'è que l'avâi bu.

Dan, on dzo, que l'avâi pas mau quartettâ pè la Crâi Bliantse, sa fenna l'einvouïe queri pè son mousse, por cein que quaucon lo dèmandève à l'ottô. Canon et son valet s'einbantsant dan lè doù po lau carrâie que l'èlâi âo bet de la granta tserrâire. Le dèvesâvant lè doù, tot ein martseint et lo valet desâi à son père :

— Père, lài a oquie que m'etàiso de savâ, l'è à quie on pào recougnâitre quand on hommo l'è sou.

— Lài a bin dâi manâre po cein, ein a omète dhî.

— Lè quinte ?

— La première l'è quand la sâi lài vint et que mé ie bâ, mé l'a sâi.

— Et pu on outra ?

— On outra, l'è quand ie coumeince à que-quelhî et que ne pào pe rein mé dere papet, âobin assebin quand lài seimblie que voudrâi eimbransi la carbatière.

— Ma, oï !

— Bin su. Oncora on hommo que coum-ince à ftre sou, l'è dzoïâo qu'on quinson et lài vint einvya de subliâ et de tsantâ.

— Mâ, lè dzein que l'ant trau bu tsantant asse for que dâi soriaud !

— L'è su, ne s'ouïant pas leu mîmo, ... et pu, assebin vignant tsecagnâo que dâi serpeint et tsertsant nièze à ti lau camerardo ; âobin on-cora quand on pào lè fère cauchenâ po onna mise, âo què diant dau bin de la municipalité et de lau balla-mère.

— Et de tot cein, lo quin de ti elliau signo è-te lo meillâo de ti ?

¹ Petite bouteille d'un déci.

— Lo meillâo de ti l'è quand vâi drobblio. Se guegne lo pu que l'è su lo moti et que l'ein vâi dou, eh bin ! on è quasu su que clli l'hommo l'è sou. Dinse, te vâi la granta tserrâire ; vouâte bin : te vâi elliau doù z'hommo que vignant cèvè et que sant vetu tot parâ l'on et l'autro. Eh bin ! se à la pllièce d'ein vère doù l'ein vayé quatre, te porrâi dere que ton père l'è sou.

Lo boutè vouâte bin adrâi, bin adrâi et fâ dinse à son père.

— Mâ, père, elliau doù z'hommo que tè seim-bllie que te vâi lé...

— Oï.

— Eh bin, mè ie n'ein vâio rein que ion !

MARC A LOUIS J.

Un mécène. — M. R..., visitant l'atelier d'un de nos bons peintres, insiste pour obtenir une petite esquisse, quoi que ce soit.

— Mais je n'ai pas grand'chose, déclare l'ar-tiste.

— C'est égal ; donnez-moi ce que vous vou-drez. Pourvu que ce soit signé, ça me suffit.

ECHOS D'OUTRE-JURA

Un de nos bons voisins de l'ouest, connais-sant bien notre pays, qu'il comprend et qu'il aime, et qui a, nous dit-il, gardé un agréable souvenir du *Conteur*, nous adresse quelques morceaux, prose et vers, dont il est l'auteur. Celui-ci, entre autres, qui est tout d'actualité.

A la française !

Nous avons tous, au fond de nos artères,
Un sang bouillant, alerte et généreux :
Ferment sacré qui nous vient de nos pères
Fiers descendants des Gaulois valeureux,
Franche lignée, ardente comme braise
Que nous ayons le teint mat ou vermeil,
Gais compagnons chéris par le soleil,
Nous naissons tous à la française !

Dans notre esprit jamais de défaillance,
Notre travail nous rend ingénieux,
Et ce qu'obtient parfois notre science
Nous fait monter presque au niveau des dieux.
Qu'à l'étranger notre talent déplaie,
Peu nous importe ! A chacun son métier !
Grands et petits, du faite à l'atelier
Nous travaillons à la française !

Chacun de nous, d'une muse légère,
Dut autrefois être le nourrisson
Puisqu'aussi bien par goût, par caractère,
Nous faisons tous risette à la chanson.
Chantant la Paix, chantant la *Marseillaise*,
Chantant l'amour, les plaisirs, le bon vin,
On nous entend chanter soir et matin...
Chanter : c'est vivre à la française !

Trop oublieux que les peuples sont frères,
Un empereur aux instincts belliqueux
Vient de jeter sur nos vieilles frontières,
Sauvagement, ses bataillons nombreux...
Nous élançant gaîment dans la fournaise,
Forts de nos droits, justement mérités,
Pour la Patrie et pour nos libertés,
Nous nous battons à la française !

CHARLES BOUCHU.